



CDEN 20 & 21 mars 2025

Vœu présenté par les représentants des parents d'élèves, les organisations syndicales, la ligue de l'enseignement, le représentant des DDEN et la Ville de Paris, siégeant au CDEN de Paris les 20 et 21 mars 2025

Considérant l'analyse approfondie et minutieuse des documents préparatoires transmis dans le cadre du CDEN et des situations remontées localement dans de très nombreuses écoles parisiennes ;

Considérant les nombreux témoignages recueillis par les représentants des organisations syndicales enseignantes, les fédérations de parents d'élèves et les élus sur les conséquences concrètes des mesures de carte scolaire proposées, qui mettraient en difficulté un très grand nombre d'écoles parisiennes ;

Considérant la situation particulièrement tendue en matière de remplacements dans l'Académie de Paris, avec en moyenne plus de 100 besoins de remplacement non pourvus chaque jour ;

Considérant la spécificité de l'Académie de Paris, confrontée à une pression exceptionnelle liée au développement de l'enseignement privé sous contrat, dans un déséquilibre sans équivalent dans le reste du territoire national ;

Considérant les besoins très importants de l'Académie en matière d'accueil des élèves en situation de handicap, d'élèves allophones, et les enjeux d'inclusion scolaire qui exigent des moyens humains et pédagogiques renforcés ;

Considérant les vives interrogations que les signataires ont exprimées au cours de ce CDEN sur la prise en compte de l'équité territoriale et de la justice sociale dans la préparation de ces propositions de mesures de carte scolaire pour la prochaine rentrée ;

Considérant les revendications des personnels et des parents avec leurs organisations :

- Annulation des 110 suppressions de postes conduisant à 180 fermetures de classes,
- Création massive de postes de remplaçants,
- Création immédiate de postes d'AESH pour couvrir toutes les notifications,
- Création de postes d'enseignants spécialisés pour accompagner les élèves à besoins spécifiques,
- Maintien du régime actuel de décharges de direction.

Le CDEN de Paris, réuni les 20 et 21 mars 2025, émet le vœu suivant :

Que la Direction de l'Académie de Paris saisisse le Ministère de l'Éducation Nationale afin de faire remonter la demande urgente et collective de moyens supplémentaires pour la rentrée scolaire 2025, exprimée par les représentants des personnels, des parents d'élèves et des élus.

Les membres du CDEN rappellent que les **moyens annoncés à ce jour sont largement insuffisants au regard des besoins réels du territoire parisien**, et qu'un effort budgétaire et humain significatif est indispensable pour garantir une école publique de qualité, équitable et inclusive pour toutes et tous.

Vœu soutenu par : La FCPE Paris, La Peep Paris, FSU Snuipp Paris, Unsa Education Paris, Sgen Cfdt Paris, SUD éducation Paris, SNUDI FO 75, CGT Éduc'Action Paris, la Ligue de l'enseignement Paris, Les DDEN Paris, les représentants de la Ville de Paris